

# Les hautes de Hurlement

*Les éoliennes terrestres les plus puissantes du monde seront bientôt installées en Wallonie. Elles battent, aussi, des records de hauteur et de diamètre.*

**L**e marché de l'énergie éolienne évolue à la vitesse d'un cyclone. Les toutes premières éoliennes installées en Wallonie, érigées à la fin des années 1990, ne dépassaient guère 750 kilowatts. Aujourd'hui, à l'heure où se construisent des engins de 1,5 à 2 mégawatts, elles font déjà figure d'ancêtres. Mais, cette fois, on annonce l'arrivée de machines qu'on a cru strictement réservées aux parcs installés en haute mer : des « monstres » de plus de 5 MW, élevés sur la terre ferme.

## Le marché du vent est prometteur

Le village d'Estinnes, entre Binche et la frontière française, verra bientôt le vent de la notoriété internationale souffler sur ses 7 500 habitants. En novembre 2009, la commune hennuyère inaugurera, en effet, un parc composé de 11 éoliennes d'une puissance dite « installée » de 5 à 6 MW chacune. Selon la société belge WindVision, qui n'en est pas à son coup d'essai dans notre pays, cette concentration constituera une première dans le domaine des énergies renouvelables : pour l'instant, seuls dix moulins à vent d'une telle puissance sont disséminés

sur le territoire allemand. Les nouvelles éoliennes seront de taille à fournir de l'électricité à 41 500 ménages et aideront grandement à rattraper le retard de la Wallonie par rapport au nord du pays.

Pourquoi Estinnes ? D'abord, parce que la Flandre, qui préfère établir ses éoliennes dans les parcs industriels, manque d'espaces libres. Au sud du pays, au contraire, les terres agricoles ne demandent qu'à accueillir de nouveaux mâts, au prix – il est vrai – de dérogations systématiques aux plans de secteur. Ensuite, parce que le site choisi se présente comme une plaine quasi inhabitée de 350 hectares, ouverte vers le sud-ouest : la meilleure situation pour profiter du vent. Également parce que le raccordement au réseau haute tension bénéficiera d'un prix acceptable et que le système des certificats verts, surtout en Belgique, favorise fortement l'essor des énergies renouvelables. Et, enfin, parce que WindVision a su trouver les bons arguments pour convaincre les autorités locales. Chaque année, un total de 100 000 euros alimentera la trésorerie de la commune, de la fabrique d'église et du CPAS. Un parc de logements « pro-

Des « monstres », ces éoliennes ? Oui : 198 mètres de hauteur maximale, au lieu des habituels 149 mètres ; un rotor de 127 mètres de diamètre, au lieu de 82 mètres ; une durée complète d'installation de dix semaines, au lieu de deux. Autant dire que ceux qui hurlent à la mutilation des paysages wallons trouveront, à Estinnes, de quoi alimenter leurs indignations. Ceux qui ont déjà vu tourner ces nouvelles éoliennes en Allemagne les trouvent, eux, « majestueuses et apaisantes :

elles donnent l'impression de tourner moins vite ».

Fait remarquable : aucun recours n'a été introduit contre le projet. De quoi faire oublier les déboires déjà rencontrés par la société WindVision, par exemple à Gesves, en province de Namur.

Actuellement, la part de l'énergie éolienne par rapport à la production totale d'électricité, en Wallonie, est de 4,8 % : un doublement en trois ans. La production électrique réelle par le vent – 126 000 MWh par an – pourrait, selon des estimations officielles, être multipliée par sept d'ici à 2012.

Pour la gestion des réseaux, il va falloir s'accrocher... ●

**Philippe Lamotte**

325m

198m

135m

102m

